



Publié le 26 août 2021 à 07h00

Quimper va-t-elle rattraper son retard sur la place du vélo ?



Sur le boulevard Duplex vers 18 h mercredi. (Le Télégramme/Ronan Larvor)

Lecture : 3 minutes.

2020 a, sans doute, été la véritable année de la « vélorution ». Nouveaux comptages automatiques, baromètre des villes cyclables : il est temps de mesurer à Quimper la réalité de ce boom du vélo.

La campagne de comptage des flux de circulation reprend dès le 1er septembre. Plus précisément dans le quartier d'Ergué-Armel. Elle concernera les vélos. Une quinzaine de points ont été identifiés sur ce secteur sud de la ville pour la pose de compteurs automatiques sur les pistes cyclables. Parallèlement, des dispositifs doublés par des caméras seront installés sur le centre-ville, les secteurs de Bournazel-Pichery-Goarem Goz et Locmaria-Frugy. Les comptages y seront accompagnés d'une enquête de circulation menée par des enquêteurs postés aux carrefours. En

novembre, le comptage portera sur les automobiles. L'an prochain, un autre quartier sera ciblé.

La barre est haute

Patrick Troglia, conseiller délégué aux mobilités actives, rappelle que la ville de Quimper part de loin. « Le gouvernement a pour objectif d'atteindre une part de 9 % des déplacements à vélo pour 2024, sachant que l'on est à environ 4 % en France », souligne l'élu. « Or je pense qu'à Quimper on est sous les 2 % ». La barre est donc haute. « Mais il nous faut une vraie enquête pour connaître les effets du boom que l'on a connu après le premier confinement », ajoute Patrick Troglia (*). C'est le but de ces comptages qui prennent cette année une dimension particulière.



Sur la rue de Juniville devant la poste. (Le Télégramme/Ronan Larvor)

Un retard à combler

D'autres outils de mesure existent. Le baromètre des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la bicyclette sera à nouveau activé cet automne (le résultat sera connu début 2022). Le dernier bilan en 2019 n'avait pas été positif pour Quimper. Sur une échelle de huit marches, la ville était située en bas sur la 7e, avec le qualificatif « défavorable » et des appréciations particulièrement négatives concernant la sécurité.

« Les comptages, le recueil des commentaires du Baromètre apportent une meilleure connaissance des flux, des reports de circulations quand il y a des modifications, dit Patrick Troglia. Nous connaissons les points noirs : les ronds-points, l'axe Eau Blanche - Créac'h-Gwen. Dès le mois de septembre, une piste cyclable bidirectionnelle sera créée au rond-point Lebon vers le Rouillen. Il faudra du temps et de l'argent ».

« Pas d'idéologie »

Patrick Troglia tient à se distinguer d'une vision trop « idéologique » de la pratique du vélo. « Je ne suis pas écologiste. Je considère que ce n'est pas une question politique mais une pratique qui concerne tout le monde ». L'élu rappelle que le moyen le plus efficace pour se déplacer sur moins d'un kilomètre est la marche, moins de cinq kilomètres le vélo et ensuite le véhicule à moteur. « Il ne s'agit pas de mettre tout le monde à vélo, mais si l'on atteignait l'objectif du gouvernement, ce serait extraordinaire ».

() En France, les vélos à assistance électrique représentent aujourd'hui 19 % des vélos en circulation avec une croissance de + 29 % en 2020. En valeur, ils représentent 56 % du marché (+ 58 % de croissance en 2020).*



**QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE
UNE ENVELOPPE À FENÊTRE**

